

Técou, le 5 décembre 2023

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

**Objet : Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 11 DECEMBRE 2023 à 18h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation de procès-verbaux

1°) DELIBERATIONS

- 01- Approbation de la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gaillac
- 02- Approbation de la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gaillac
- 03- Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Gaillac
- 04- Approbation de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Cadalen
- 05- Approbation de la modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Vère Grésigne
- 06- Débat annuel sur la politique locale de l'urbanisme
- 07- Avenant n°1 au lot 4 des travaux des espaces publics quartier de Lentajou à Gaillac
- 08- Identification des "Zones d'activités économiques"
- 09- Zones d'activités économiques - Prix de commercialisation des terrains
- 10- Mise en place d'une nouvelle grille tarifaire pour la Pépinière - Hôtel d'entreprises (Gaillac et Graulhet), de l'espace de coworking La Grappe (Gaillac) et d'un service de Domiciliation
- 11- Règlement intérieur pour l'accueil des chercheurs au centre de conservation et d'études (CCE) de Montans

- 12- Renouvellement des conventions avec les gestionnaires associatifs des crèches
- 13- Conventions avec les gestionnaires associatifs des Lieux d'Accueil Enfant Parent
- 14- Acompte des subventions aux associations en convention pluriannuelle d'objectifs pour la gestion des services périscolaires et extrascolaires
- 15- Complément de subvention à destination de trois associations en Convention Pluriannuelle d'Objectifs
- 16- Participations versées aux écoles privées sous contrat d'association - Etablissement d'un forfait par élève
- 17- Acompte sur le versement des forfaits scolaires aux écoles privées
- 18- Projets « Notre Ecole, Faisons La Ensemble - NEFLE » 2023-2024
- 19- Programme LEADER 2023/2027 - Désignation des représentants du collège public au Comité de programmation LEADER
- 20- Programme LEADER 2023/2027 - Signature de la convention de partenariat avec la structure porteuse du Groupe d'Action Locale Pays de Cocagne Gaillac-Graulhet
- 21- Mise en place d'une Commission d'indemnisation amiable de travaux publics et approbation d'un règlement intérieur
- 22- Modification des statuts de la Régie d'exploitation à simple autonomie financière du service public d'assainissement
- 23- Modification statutaire relative à la transformation de la Régie Communautaire à personnalité morale de l'eau et de l'assainissement collectif en régie communautaire unique d'eau et d'assainissement collectif (RCEAC)
- 24- Dissolution de la Régie communautaire à seule autonomie financière pour la gestion du service d'eau
- 25- Désignation des représentants au Conseil d'Administration de la Régie Communautaire à personnalité morale de l'Eau et de l'Assainissement Collectif (RCEA)
- 26- Compétences Assainissement Collectif et Non Collectif - Tarification des redevances et participations diverses
- 27- Budget Principal exercice 2024 - Ouverture des crédits d'investissement Avant vote du BP 2024
- 28- Budget Mobilité exercice 2024 - Ouverture des crédits d'investissement Avant vote du BP 2024
- 29- Budget Voirie exercice 2024 - Ouverture des crédits d'investissement Avant vote du BP 2024
- 30- Budget Déchets TEOM Exercice 2024 - Ouverture des crédits d'investissement Avant vote du BP 2024
- 31- Budget Education exercice 2024 - Ouverture des crédits d'investissement Avant vote du BP 2024
- 32- Budget Eau exercice 2024 - Ouverture des crédits d'investissement Avant vote du BP 2024
- 33- Révision autorisations de programmes et crédits de paiements sur le Budget Principal
- 34- Révision autorisations de programmes et crédits de paiements sur le Budget Education
- 35- Clôture du Budget REOM au 31 décembre 2023 - Reprise des résultats REOM 2023 dans le Budget TEOM 2024
- 36- Octroi d'une garantie d'emprunt à Patrimoine Languedocienne pour TERRE DE SIENNE 2, Parc Social Public - Acquisition Amélioration de 20 logements
- 37- Versement de participations au Syndicat Mixte « Grands Passages Tarn Nord »
- 38- Décision Modificative N°6 Budget Principal
- 39- Décision Modificative N°2 Budget Voirie
- 40- Décision Modificative N°3 Budget TEOM
- 41- Décision Modificative N°3 Budget Assainissement
- 42- Décision Modificative N°1 Budget Eau
- 43- Transfert des résultats du budget annexe Assainissement Collectif de Mézens à la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

- 44- Rapports d'activités 2022 des Délégations de Services Publics
- 45- Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public 2021-2022 des Délégations de Services Publics et Bilans d'activités des services en régie dotés de l'autonomie financière
- 46- Avenant n°1 au Lot n°1 du marché de nettoyage des locaux et de la vitrerie des équipements communautaires
- 47- Adhésion au groupement de commandes pour les marchés d'achats de fournitures d'équipements informatiques
- 48- Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 49- Modification du tableau des effectifs

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir :
Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées avant le lundi 11 décembre 2023 - 12h00.

